



Centre départemental de l'enfance du Morbihan

Projet d'établissement 2022-2026

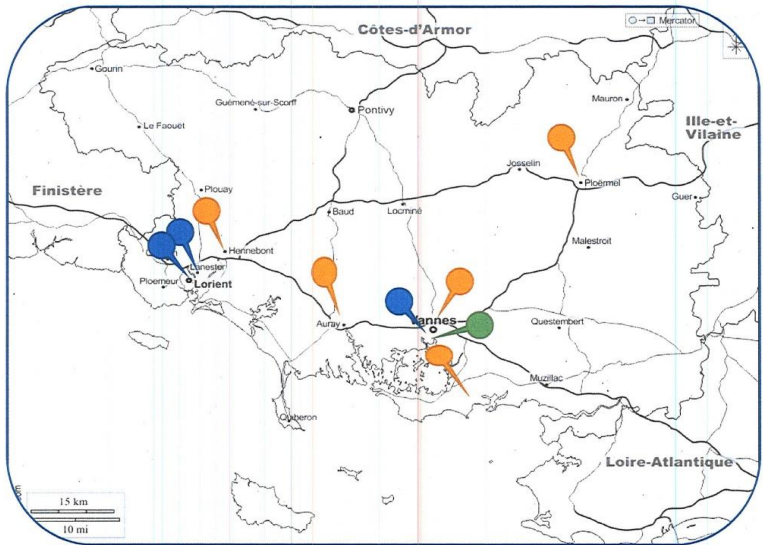
Synthèse

Carte d'identité du CDE

Le Centre départemental de l'enfance du Morbihan est un établissement public inscrit dans le dispositif de protection de l'enfance. Il a pour mission principale de **répondre aux accueils d'urgence des enfants de 0 à 18 ans (environ 78 places)**. Le CDE accueille de façon inconditionnelle l'ensemble des enfants, quels que soient leurs situations et besoins. Il répond à cette mission **365 jours par an, 24 h sur 24** avec un accueil de type « petit collectif » ou familial.

Le CDE assure, par son astreinte, la **permanence départementale** durant les horaires de fermeture des services de l'Aide sociale à l'enfance. Le CDE dispose également de **services de soutien à la parentalité** (Centre parental et Courte Echelle). Le travail avec les parents et le soutien aux personnes ressources de l'enfant sont un enjeu majeur du Projet d'établissement pour l'ensemble des services.

En 2022, le CDE a étendu ses missions au profit des tiers aidants (personne de l'environnement familial ou amical de l'enfant). Le service « A nos côtés » a été créé pour évaluer, informer, conseiller et accompagner le tiers aidant dans l'accueil de l'enfant en veillant à l'intérêt, aux droits et à la réponse des besoins fondamentaux de celui-ci et pour animer un réseau de tiers aidants sur le territoire.



- **« A nos côtés »**
Service de soutien aux tiers aidants
- **Courte Echelle**
VANNES
800 rencontres par an
- **Centre parental**
PLOERMEL
14 places (4 intra)
- **Pavillon Léaulet**
BRECH
2 places et 1 séquentiel
- **MECS Steredenn MNA**
SARZEAU
20 places

Pôle Urgence Enfance Adolescence 8-18 ans

● Accueil collectif HENNEBONT « Logis du Talhouët » 10 places + 2 en studio semi-autonome	● Accueil collectif VANNES « Logis du Bondon » 8 places
● Accueil familial LORIENT 8 places AF CDE	● Accueil familial VANNES 8 places AF CDE

14 places en plateforme d'appui AF ASE
4 places en accueil diversifié

Pôle Urgence Petite enfance 0-10 ans

● Accueil familial LANESTER 12 places	● Accueil familial VANNES 12 places
● Domicile LANESTER 15 places	● Domicile VANNES 15 places

CDE du Morbihan – octobre 2024

Nos missions

Le CDE est identifié sur le territoire comme un lieu d'accueil temporaire, plus particulièrement chargé de l'urgence. Il a vocation, après observation, à proposer des orientations vers les solutions les plus appropriées à chacun.

Accueillir

Le moment d'accueil au CDE marque une séparation avec la famille. Cette mise en sécurité est donc également un moment de rupture, souvent traumatique. Le CDE veille à la qualité et au soin apportés à ce moment qui sont déterminants pour la suite du parcours de l'enfant.

Observer et évaluer

Le CDE est chargé d'un travail d'évaluation par l'observation. Cette évaluation est susceptible d'éclairer la décision d'orientation faisant suite au placement. L'observation est donc un outil de compréhension et de diagnostic. Elle constitue également une forme de soin et de soutien du bébé, de l'enfant, de l'adolescent accompagnés.

Pour engager cette observation, différents outils et référentiels sont utilisés. Tous les professionnels au contact de l'enfant contribuent à ce travail.

Orienter

A la fin de la durée d'observation préconisée (90 jours) le CDE doit énoncer, à l'attention des inspecteurs ASE et/ou du magistrat, un avis d'orientation. Le CDE s'assure que la solution proposée est la plus adéquate aux besoins de l'enfant et de sa famille. Les rapports d'activité illustrent la diversité des orientations possibles : retour en famille avec ou sans mesure, accueil auprès d'un proche (tiers digne de confiance, accueil durable et bénévole), accueil auprès d'un assistant familial de l'ASE ou de la Sauvegarde 56, placement en institution pour une prise en charge plus longue ou plus spécialisée (Maison d'enfants à caractère social, services spécialisés du territoire)...

L'objectif, du fait des missions du CDE et de l'intérêt des enfants accueillis, est de conserver un délai d'accueil court de quelques jours à 4 mois. La durée des séjours est cependant variable et peut parfois se prolonger au-delà de leur durée moyenne.



Accompagner au plus près des besoins et promouvoir la parole et les droits des enfants accueillis

Quelle que soit la durée des séjours, la mission d'accueil/observation/orientation se conjugue avec un authentique travail d'accompagnement socio-éducatif visant à :

- offrir un cadre de vie adapté et soutenant,
- prendre soin à travers le quotidien,
- démontrer une attitude de disponibilité physique et relationnelle,
- veiller à l'accès aux soins et à la santé,
- travailler les liens avec la famille,
- promouvoir les droits et la parole de l'enfant.

L'Institution au service des missions et reflet de nos valeurs

L'Institution regroupe les différentes composantes du CDE au service de la mission de protection, d'accueil et d'accompagnement. Les enjeux de pilotage (gouvernance et instances), de stratégie, de gestion de l'établissement ne trouvent sens que dans un travail institutionnel de contenance, de soin, de bientraitance et d'ouverture.

La promotion de la bientraitance

Trois axes majeurs fondent le plan d'actions du CDE pour prévenir les risques de maltraitance, de violences institutionnelles et pour favoriser la bientraitance :

- l'élaboration d'une démarche et d'une culture de la qualité au service de la bientraitance,
- la proposition d'un contexte de travail bienveillant, notamment par le soutien et les modalités de gestion des risques professionnels,
- le développement d'espaces d'échanges et d'une politique de formation visant à améliorer les pratiques et la réflexivité.

L'ouverture : les partenariats et la coopération

L'étroite collaboration avec le Conseil départemental du Morbihan est inhérente à la nature du CDE et à son activité. Elle est amenée à être renforcée, tant sur les aspects de protection de l'enfance que sur les aspects ressources et logistiques.

Les professionnels du CDE sont amenés à travailler avec un large panel d'institutions et d'acteurs du territoire morbihannais. Ce travail partenarial est riche mais encore informel. Le CDE souhaite le consolider dans les années à venir.

Plan d'actions 2022-2026

L'élaboration du Projet d'établissement a été l'occasion, pour le CDE, de se projeter dans l'avenir et de dégager un plan d'actions à mettre en œuvre progressivement. Quatre axes stratégiques et quinze objectifs opérationnels ont été retenus.

Faire évoluer l'offre et les missions du CDE

- ➔ Projet architectural : des nouveaux locaux plus adaptés aux besoins des enfants d'ici 5 ans
- ➔ Améliorer le parcours de soins et le suivi santé des enfants et personnes accueillis
- ➔ Développer des places en Centre parental
- ➔ Proposer de nouveaux services et prises en charge, dont une approche « hors les murs »

Rendre centraux les droits et la parole des enfants dans le cadre d'un accompagnement bienveillant

- ➔ Améliorer l'évaluation et le soutien du lien parents-enfants et de la parentalité
- ➔ Renforcer la place et le soin portés au quotidien dans l'accompagnement
- ➔ Améliorer les mécanismes de participation
- ➔ Favoriser une approche fondée sur les droits de l'enfant dans les différents domaines de l'accompagnement

Approfondir la coopération avec le Conseil départemental

- ➔ Mettre en place la coopération technique et administrative et augmenter l'efficacité des ressources
- ➔ Consolider la coopération avec l'ASE
- ➔ Rendre plus visible les missions et l'expertise du CDE

Faire du CDE une institution soutenance, apprenante et ouverte

- ➔ Développer une démarche d'amélioration continue de la qualité au service de la bientraitance
- ➔ Dynamiser et systématiser la démarche partenariale
- ➔ Favoriser les espaces d'échanges et dynamiser la politique de formation et la communication interne
- ➔ Consolider une politique RH au soutien des enjeux en protection de l'enfance